

JOURNÉE D'ÉTUDE ORGANISÉE PAR :

PIERRE BONIN,
Professeur d'histoire du droit à l'École de droit de la Sorbonne, Université Paris 1

PIERRE BRUNET,
Professeur de droit public à l'École de droit de la Sorbonne, Université Paris 1

AVEC LE SOUTIEN DE :

Norma, Programme Next de la Comué héSam Université

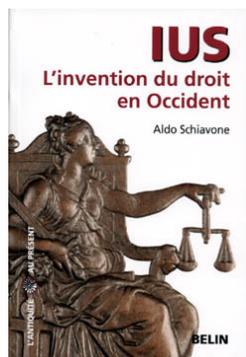
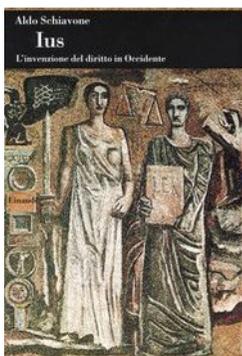
l'Institut des Sciences Juridique et Philosophique de la Sorbonne-UMR 8103

CONTACT :

Madame Sophie Guy : umr8103@univ-paris1.fr

www.programmenorma.eu

www.univ-paris1.fr/unites-de-recherche/isjps/



A. Schiavone, *Ius, l'invenzione del diritto in Occidente*, Einaudi, 2005 ;
Trad. fr. *L'invention du droit en Occident*, Belin, 2008

Iconographie couverture :

A. Mantegna, *Procès de saint Jacques le Majeur par Hérode Agrippa* (détail), Chapelle Ovetari, église des érémitiques, Padoue, 1448-1457. Photographie Anderson, Rome, ca. 1907

norma

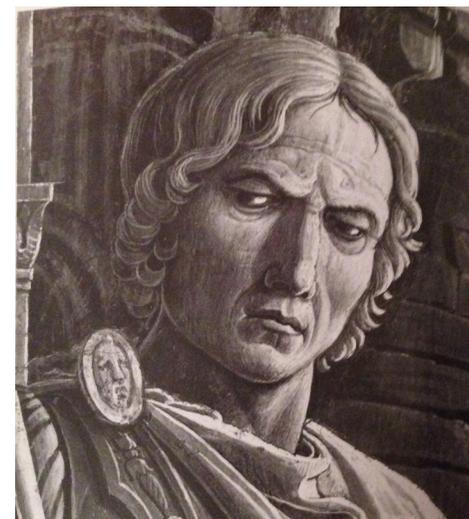
INSTITUT DES SCIENCES
JURIDIQUE & PHILOSOPHIQUE
DE LA SORBONNE - UMR 8103

heSam
université

UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE



PENSER LE *IUS* : QUELLE RÉCEPTION DE L'OUVRAGE D'ALDO SCHIAVONE PAR LES THÉORICIENS DU DROIT ET LES HISTORIENS DU DROIT FRANÇAIS ?



MERCREDI 16 DÉCEMBRE 2015

UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON-SORBONNE
SALLE 1 - 12 PLACE DU PANTHÉON - 75005 PARIS

PROGRAMME

PENSER LE IUS :

Sous la présidence de **Dominique Rousseau**,
Professeur de droit public, Ecole de droit de la Sorbonne, Université Paris 1,
Directeur de l'ISJPS et Coordinateur du programme Norma

10 h 00 Ubi societas, ibi ius

Pierre Bonin,
Professeur d'histoire du droit, Ecole de droit de la Sorbonne,
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

10 h 20 Ius et l'enseignement du droit romain

Nicolas Cornu-Thénard,
Professeur d'histoire du droit,
Université de Rennes I

10 h 40 Ius et le droit administratif ?

Jacques Caillosse,
Professeur de droit public,
Université Paris II Panthéon-Assas

11 h 00 Discussion et Pause

11 h 30 Schiavone et les philosophes

Jean-François Kervégan,
Professeur de philosophie,
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

11 h 50 Schiavone, Kelsen et la théorie de l'Etat

Michel Troper,
Professeur émérite de droit public,
Université Paris Ouest-Nanterre La Défense

12 h 10 Discussion et Repas

QUELLE RÉCEPTION DE L'OUVRAGE D'ALDO SCHIAVONE PAR LES THÉORICIENS DU DROIT ET LES HISTORIENS DU DROIT FRANÇAIS ?

Sous la présidence de **Claire Lovisi**,
Professeur d'histoire du droit,
Ecole de droit de la Sorbonne, Université Paris 1

14 h 30 Le droit romain et la démocratie : de Saleilles à Schiavone

Nader Hakim,
Professeur d'histoire du droit,
Université de Bordeaux

14 h 50 Le droit fut-il exclusivement inventé par les Romains en Occident ?

Jean-Louis Halpérin,
Professeur d'histoire du droit,
Ecole Normale Supérieure

15 h 10 Le « formalisme » des juristes, invariant ou variable ?

Pierre Brunet,
Professeur de droit public, Ecole de droit de la Sorbonne,
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

15 h 30 Discussion et Pause

16 h 00 Propos en forme de conclusion provisoire

Aldo Schiavone,
Professeur de droit romain,
Scuola Normale Superiore, Istituto di Scienze Umane e Sociali